

Décision

Générale

colonial

Décision n° 74-75/SG/FP infligeant un blâme à un agent d'exploitation du corps territorial des Postes et Télécommunications.

n° 74-75/SG/FP

Ministère
MINISTÈRE DE LA FONCTION PUBLIQUE

Date de publication
10 janvier 1974

Numéro JO
n° 2 du 25/01/1974

Date du numéro
25 janvier 1974

TEXTE INTÉGRAL

Un blâme est infligé à M. Abdou Mohamed Bourhan, agent d'exploitation de 2e classe – 2e échelon – du corps territorial des Postes et Télécommunications pour absences irrégulières et manquement de conscience professionnelle.